

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MARDI 23 MAI 2023 – 18H

PROCÈS-VERBAL

NB : Cette assemblée s'est tenue en présentiel et en visioconférence

1) Mot d'accueil du Président, Jean Bouquot

Le Président, Jean Bouquot, déclare ouverte la séance à 18H04. Il accueille les Amis et les membres du Conseil d'Administration présents à cette assemblée. Il remercie les Amis pour l'engouement qu'ils ont témoigné lors du lancement de saison le 4 avril dernier, à l'occasion duquel un nombre très important d'Amis a pris son abonnement pour les concerts de la saison 2023-24.

Le Président indique que l'Association des Amis de la Philharmonie poursuit son développement ; celle-ci compte aujourd'hui **690 membres dont 570 cotisants**. Après une année quelque peu ralentie avec le décalage du lancement de saison 2022, nous retrouvons cette année un rythme « normal ». Il rappelle que nous avons été vigilants au printemps dernier mais que les circonstances ont finalement été plus favorables. Le Président se réjouit du nombre actuel de membres, et de la perspective d'atteindre le palier des 700 membres d'ici les prochains mois. Il rappelle que l'Association est un réel support pour l'établissement, et lui permet de mener un grand nombre d'actions. Jean Bouquot remercie les Amis et rappelle qu'ils sont les meilleurs ambassadeurs à la fois de l'offre de la Philharmonie mais aussi de celle de l'Association.

Le Président remercie également l'équipe de l'Association, qui a été entièrement renouvelée ces derniers mois. Jeanne Kubiak a succédé à Anne-Shifra Lévy et est assistée d'Apolline ; Mathilde Bouichou a succédé à Nina Tchernitchko qui a elle-même repris les fonctions de Zoé Macedo au printemps dernier -Mathilde étant en charge notamment des sujets liés à Démos. Enfin, Agathe Peigney a succédé à Marianne Fresnel au cercle Prima la Musica. Le Président remercie ensuite les 5 Amis bénévoles, Philippe Bernard, Marie Guerrucci, Philippe Gallet, Eva Moisan et Monique Solomon, qui aident beaucoup l'équipe et sont de très bon relais. Le Président finit par remercier Christophe Monin, et Nina Tchernitchko qui œuvrent aussi pour la bonne évolution de l'Association.

Le Président rappelle quelques dates et événements qui font l'actualité de l'Association :

- A l'entracte du récital d'Alexandre Tharaud qui suit l'Assemblée Générale, se tiendra le cocktail des Amis au Petit Salon. Puis, le dernier cocktail des Amis pour cette saison se tiendra le mardi 27 juin à l'occasion du concert exceptionnel du Met Orchestra, dirigé par Yannick Nézet-Séguin : ce dernier aura lieu en avant-concert, au Bar 2 Ouest.
- De nombreuses activités (répétitions générales, visites hors les murs) continueront d'être proposées aux Amis au courant du mois de juin.
- Le voyage des Amis à Munich se tiendra du 9 au 11 juin prochains. Une quinzaine de membres se rendra en Bavière avec deux soirées musicales.
- Un peu plus loin, après la rentrée : la prochaine édition du Concert des Amis, aura lieu le dimanche 3 décembre prochain à 15h00. Nous avons reçu de nombreuses candidatures dont de nouveaux membres et nous réjouissons de nous retrouver à cette occasion dans le Studio de la Philharmonie.

Enfin, le Président rend hommage à Denis Cassat, Ami et soutien de l'établissement de longue date qui nous a quitté subitement au début de l'année, il avait initié le concert des amis avec d'autres membres de l'Association.

- Précisions sur le déroulement de l'AG : les votes des résolutions ont déjà été soumis par mail et pris en compte jusqu'au lundi 22 à minuit.
- Nous avons reçu 49 pouvoirs et 16 votes ont été transmis par les personnes à distance.
- Le Président excuse l'absence de Patricia Barbizet, Présidente de la Cité de la musique – Philharmonie de Paris, qui ne pouvait se joindre à l'Assemblée.

2) Préambule par la Direction Générale de la Philharmonie (Olivier Mantei et Thibaud de Camas)

Le Directeur général de la Philharmonie salue l'assemblée et remercie les Amis pour leur soutien à l'établissement. Il précise que ce dernier se porte bien : les abonnements pour la saison future ont été lancés et l'accueil est très bon, avec un niveau qui rejoint celui de 2019, avant la pandémie. Olivier Mantei indique également que l'exposition autour de Basquiat est une vraie réussite. Les concerts de la fin de saison sont pleins, ce qui est aussi une très bonne nouvelle. Enfin, le Directeur général évoque le projet de la Balise, la radio de la Philharmonie, dont les premiers prototypes ont été lancés ; il rappelle que ce projet est en pleine création, avec un vrai travail d'inclusion et d'ancrage territorial. Le directeur général remercie une fois de plus les Amis de leur présence et de leur soutien.

Thibaud de Camas, directeur général adjoint indique que l'établissement s'attache à améliorer certaines prestations autour des concerts, notamment l'offre de restauration. Le Café de la musique a retrouvé son nom d'origine et l'offre proposée correspond davantage aux attentes. La direction a pour ambition de faire aussi bien pour les bars d'entracte qui ont été attribués à la même société. Le Balcon aussi devrait voir arriver un nouveau prestataire, avec un nouveau chef. Le directeur général adjoint complète son propos en indiquant que dès la rentrée, des offres de programmation culturelle seront proposées dans les espaces publics autour de l'établissement pour faire de la Cité de la musique – Philharmonie de Paris un lieu de vie.

3) Suite de l'Assemblée Générale

1^{ère} résolution

Présentation de la synthèse du Rapport moral par Isabelle Jordan, Vice-président de l'Association, et Jean Ruscio, Secrétaire adjoint.

- En 2022, l'Association comptait 646 membres,
- L'Association comptait 519 membres cotisants, soit une baisse de 5.8% (-32 adhérents) par rapport à 2021. Une baisse quantitative certes, mais une progression des niveaux de don supérieurs, notamment « Soutien » et « Donateur » qui ont connu une croissance cette année
- 60 membres cotisants (11.5%) ont moins de 40 ans et bénéficient d'une adhésion « Jeunes Amis » à -50%.
- Les 127 membres restants sont membres de droit, ne payant pas de cotisation mais bénéficiant des avantages des Amis : grands donateurs des campagnes de mécénat participatif *Donnons*

pour *Démos*, Grands Mécènes, donateurs via la Fondation Philharmonie de Paris. Ils représentent 20% des membres de l'Association

- Le taux de fidélité des Amis (Amis 2021 ayant renouvelé leur cotisation en 2022) s'élève à 70%, contre 75% l'année précédente. Une baisse qui avait été anticipée, car deux éléments laissaient imaginer un creux des adhésions. D'une part, une cinquantaine de membres avaient adhéré uniquement pour le concert de Mika. D'autre part, le lancement de saison 2022 s'est tenu un mois plus tôt qu'en 2021, conduisant près de 170 membres à bénéficier d'un « effet d'aubaine », c'est-à-dire qu'ils étaient encore à jour et pouvaient bénéficier de la semaine d'avant-première de réservation des abonnements pour une deuxième année. Mais, les choses ont repris leur rythme normal en 2023.
- La Philharmonie est bien vivante et fantastique, tout comme son association d'Amis. Plus de 70 événements ont été organisés en 2022 pour les Amis : visites des expositions temporaires, répétitions, rencontres avec des artistes de la saison, cocktails, visites hors les murs...
- Le 5^{ème} Concert des Amis a pu se tenir le 23 octobre dernier avec plus de 15 musiciens, devant près de 200 personnes.
- Le 6^{ème} Concert des Amis aura lieu le 3 décembre prochain, avec de nombreux nouveaux musiciens et Amis.

Cf. [Rapport moral 2022](#)

*Point soumis au vote par Jean Bouquot – L'Assemblée générale approuve le **Rapport moral 2022***

92 pour, 0 abstention, 0 contre

2^{ème} résolution

Présentation du rapport financier par François-Xavier Villemin, trésorier de l'Association

- Un compte de résultat excédentaire : une baisse des dépenses, des recettes stables

Sur l'année 2022, le compte de résultat est excédentaire, avec un résultat d'exploitation positif de 59 000€, reporté sur les réserves de l'Association.

Un résultat important qui résulte d'une baisse des dépenses conjuguée à des recettes stables. Différents mouvements de personnel ont engendré une baisse de la masse salariale et des charges sociales. La levée des dernières restrictions sanitaires au premier trimestre a permis de retrouver un rythme quasi normal des réceptions et événements, augmentant les dépenses qui y sont liées.

Du côté des recettes, les cotisations ont baissé de - **5 000€** par rapport à 2021. Pour autant, la collecte est supérieure à ce qui avait été prévu (91 000€ collectés contre 85 000€ de prévisions). S'ajoutent aux cotisations des recettes diverses, comme l'organisation de différents événements et la vente des livres de Laurent Bayle, pour une recette de **6 700€**

On retrouve donc un résultat d'exploitation positif supérieur à celui de 2021, surtout lié à la diminution des charges. Les prévisions 2022 avaient été très prudentes tenant compte de l'incertitude du contexte sanitaire.

- L'état des cotisations et des dons reversés : une année finalement stable

Au cours de l'année 2022, **519 donateurs** ont adhéré à l'Association en payant leur cotisation et **127 personnes** ont été membres de droit (donateurs de la campagne *Donnons pour Démos* ne payant pas de cotisation, donateurs à la Fondation Philharmonie de Paris, Grands Mécènes, Cercle Démos).

L'Association comptait donc au total **646 membres** (contre 656 en 2020), soit **- 1.2%**.

Le **montant total des cotisations** des membres a légèrement baissé, s'élevant à **91 575€**. Pour rappel, le montant des cotisations s'élevait en 2021 à **94 000€**, ce qui correspond à une évolution de **-2.6%**

Notons que 275 294 € de dons sous forme de **mécénat** ont été **redistribués en 2022** par l'Association à la Cité de la musique - Philharmonie de Paris (contre 205 k€ l'année précédente) :

- **131 550 €** au titre des dons des Amis sur l'année 2021 (contre 130 100 € en 2021),
- **41 244 €** de dons des Grands Mécènes collectés en 2021 (contre 10 176 € en 2021),
- **102 500 €** au titre du programme *Prima La Musica* (contre 65 000 € en 2021).

Par ailleurs, un montant de **87 000€** provenant du résultat d'exploitation 2021 a fait l'objet d'une affectation vers : le projet Démos (20 000€), l'accueil en résidence de musiciennes ukrainiennes de l'Orchestre symphonique de Kiev (transport, logement, cachets artistiques...) (25 000€), des bourses d'étude accordées à des chercheurs associés au Musée de la musique, financées à hauteur de 70% par l'Association et à 30% par le Musée (12 000€) et le projet Symfolia (30 000€). Cette affectation a été votée lors de l'Assemblée générale de l'Association en juin 2022.

S'ajoutent également **2 895€** de dons au projet Démos provenant du Concert des Amis 2022.

On atteint donc un total exceptionnel de **365 189€ reversés à la Philharmonie en 2022**.

Cf. document « Rapport financier » plus détaillé

*Point soumis au vote par Jean Bouquot - L'Assemblée générale approuve le **Rapport financier 2022***

92 pour, 0 abstention, 0 contre

3^{ème} résolution

*Point soumis au vote par Jean Bouquot - L'Assemblée générale approuve l'**arrêté des comptes 2022** tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration et donne ainsi **quitus pour leur gestion aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022**.*

92 pour, 0 abstention, 0 contre

4^{ème} résolution : Affectation du résultat 2022

Jean Bouquot reprend la parole pour présenter la 4^{ème} résolution, visant à affecter en partie le résultat d'exploitation au soutien de projets de la Philharmonie.

Le Président introduit Alexandre Girard-Muscagory, conservateur du patrimoine au Musée de la musique, chargé des musiques et cultures non occidentales, pour présenter le projet du Tout-monde.

Alexandre Girard-Muscagory indique que le Musée de la musique travaille sur un vaste projet de réaménagement du fonds d'instruments d'Afrique, d'Océanie et des Amériques. Il explique que la

collection exposée dans le parcours permanent depuis 2008 nécessite d'être revue afin de redonner une place centrale aux collections non-européennes. L'idée étant de dépasser les limites intellectuelles ou éthiques en réarticulant les collections européennes et non-européennes, présentées aujourd'hui de manière séparée comme si les musiques ne s'étaient jamais croisées ni enrichies l'une l'autre. Le conservateur explique également qu'à ce travail de réaménagement s'ajoute une politique d'acquisition importante. L'Association souhaite jouer son rôle d'amorçage pour ce nouveau projet du Musée.

Le Président reprend la parole pour évoquer deux autres projets.

L'année dernière, l'Association avait contribué au **financement des recherches** autour du sujet de la **spoliation**, menées par l'équipe de conservation-recherche du Musée et ses « **chercheurs-associés** ». La recherche de la provenance des instruments est un travail qui demande de nombreuses ressources, en temps mais aussi en moyens. C'est pourquoi, l'Association des Amis de la Philharmonie propose de continuer d'apporter son soutien sur cet axe.

Enfin, la **situation des musiciennes ukrainiennes en exil continue d'être préoccupante**. La Philharmonie reste mobilisée pour accueillir des musiciennes et leurs familles en France, afin qu'elles puissent être engagées en tant que remplaçantes ou supplémentaires au sein de l'Orchestre de Paris, des formations résidentes de la Philharmonie et d'autres phalanges françaises. Certaines musiciennes et leurs familles ont été ou sont encore logées à titre gracieux par des Amis de la Philharmonie et des membres du Cercle de l'Orchestre de Paris : Jean Bouquot les en remercie sincèrement. Thibaud de Camas précise l'existence d'un réseau mis en place par la Philharmonie et qui permet de faire le lien entre les musiciennes ukrainiennes et différents orchestres en France. L'Association souhaite continuer à contribuer aux coûts qu'engendre leur accueil (transport, logement, cachets artistiques...).

Point soumis au vote par Jean Bouquot - L'Assemblée générale approuve l'affectation du résultat 2022 comme suit :

- **25 000€** pour le soutien au financement du projet de la **galerie du tout-monde** du Musée de la musique
- **15 000€** pour le **financement des bourses d'études des chercheurs** associés au Musée de la musique
- **15 000€** pour **continuer de soutenir l'accueil de musiciennes ukrainiennes en exil**
- **25 000€** de réserve pour d'éventuels aléas

92 pour, 0 abstention, 0 contre

5^{ème} résolution : Présentation du budget prévisionnel pour 2023

Prise de parole de François-Xavier Villemin, trésorier de l'Association

Le **budget prévisionnel des dépenses 2023 (247 000€)** est en hausse par rapport au réalisé 2022 (232 000€) :

- Les charges de personnel et charges sociales devraient augmenter dans le contexte inflationniste bien que cette augmentation soit allégée par des mouvements de personnel initiés au début de l'exercice.
- Les frais de réception sont eux aussi impactés par la situation économique actuelle et devraient augmenter de **15 000€**

Par ailleurs, le **Concert des Amis** sera reconduit en 2023 pour une sixième année consécutive.

Côté recettes, la **part de financement** accordé par la Philharmonie de Paris à l'Association est stable pour l'année 2023 à **180 000 €**, suite à la signature de l'annexe 1 quater de la convention-cadre de coopération le 26 janvier 2022.

La **part espérée des cotisations des membres** (part de l'adhésion non déductible) passera à **99 740€** (pour rappel, 91 575€ de cotisations collectées en 2022). Nous comptons en effet retrouver une partie des membres qui auraient bénéficié de l'« effet d'aubaine » en 2022 tout en continuant la conquête de nouveaux membres.

La part espérée de **mécénat collecté** et directement reversée est estimée à **408 000€** comprenant :

- Une part de mécénat individuel pour **190 000€**:
 - o Programme Amis : **155 000€** (144 000€ en 2022);
 - o Coup de pouce à la Billetterie solidaire : **2 000€** ;
 - o Grands Mécènes : **30 000€** ;
 - o Dons Démos à l'occasion du concert des Amis : **3 000€** ;
- Une part de mécénat d'entreprise (*Prima La Musica*) pour **98 000€**
- Une vente aux enchères au profit du projet Démos aura lieu en 2023, avec un objectif de collecte de **120 000€**

Jean Bouquot ajoute que les dépenses de fonctionnement sont assurées par la contribution de la Philharmonie de Paris grâce à un accord pluriannuel. Il précise que l'objectif de l'Association est de maximiser les dons reçus afin de pouvoir reverser ceux-ci à l'établissement et lui permettre de mener à bien ses missions. Le Président indique que le budget 2023 montre une certaine ambition, liée aux bons résultats des années passées et en cohérence avec les ambitions de l'établissement.

Point soumis au vote par Jean Bouquot - L'Assemblée générale approuve le **budget 2023**

92 pour, 0 abstention, 0 contre

6^{ème} résolution : Élection des membres au Conseil d'Administration

Jean Bouquot, Isabelle Jordan, François Xavier Villemin et Guillaume Robigault voient leur mandat arriver à échéance et souhaitent le renouveler.

Il est également proposé d'enrichir le Conseil d'Administration avec la cooptation de quatre nouveaux membres, avec un souhait de rajeunir le conseil.

Espérance Ait Bachir, Éléonore Anger, Alice Guo et Pierre Ruhlmann se présentent

- *Espérance Ait Bachir, Soutien Jeune et mélomane, elle s'investit dans le cadre de la Fondation d'entreprise du cabinet d'avocats dans lequel elle travaille, sur des sujets à la fois de pédagogie solidaire et de mécénat culturel, des valeurs communes à celles de la Philharmonie.*
- *Éléonore Anger, Donatrice Jeune, a démarré sa formation musicale à la maîtrise de Notre de Dame de Paris. Elle s'engage dans des associations et culturelles en faveur des jeunes, en parallèle de son travail en tant que contrôleur financière.*

- Alice Guo, Donatrice Jeune, musicienne amatrice et passionnée (piano et violon), elle souhaite s'engager au sein de l'Association afin de promouvoir l'accès à la musique et à l'art pour tous en mettant à profit ses compétences de consultante en stratégie

- Pierre Ruhlmann, Donateur de l'Association et spectateur très assidu de la Philharmonie depuis son ouverture. Grand amateur de toutes les musiques, il vient aussi bien écouter les grands orchestres que des concerts dans le cadre du Festival Days Off. Directeur des Opérations des Réseaux France dans une grande banque, il souhaite contribuer à la dimension sociale de l'Association.

Point soumis au vote par Jean Bouquot - L'Assemblée générale approuve les renouvellements des mandats d'administrateurs de Jean Bouquot, Isabelle Jordan, François Xavier Villemin et Guillaume Robigault ainsi que l'entrée au conseil d'administration d'Espérance Ait Bachir, Éléonore Anger, Alice Guo et Pierre Ruhlmann.

92 pour, 0 abstention, 0 contre

Le Président remercie les anciens comme les nouveaux administrateurs, les présents ainsi que les équipes puis lève la séance.

4) Remarques et questions diverses reçues au cours de l'Assemblée

Remarque d'un membre : *Il semble y avoir moins de cycles dans la brochure, alors que les conférenciers sont excellents...*

R (Olivier Mantei, Directeur Général) : C'est une question de lecture de la brochure : au contraire, il y a beaucoup plus de prises de parole, de conférence et de colloques. Une chose s'est réduite en effet : les conférences payantes, qui pour nous sont nécessaires, mais ce n'est pas notre mission première que donner des cours de cette manière. En revanche, nous allons créer un espace de parole où la musique pourra se vivre avec des intervenants comme Christian Merlin en figure de proue. On investit également d'autres espaces avec par exemple un rendez-vous public et régulier au bar de la rue musicale. De nouveaux concepts apparaissent et permettent de multiplier ces moments d'échanges et de dialogue, qui correspondent davantage à notre mission : nous ne sommes pas des donneurs de leçon.

Remarque d'un membre : *Nous avons reçu une information selon laquelle il n'y aurait plus de programme papier en salle, à commencer par le récital d'Alexandre Tharaud ce soir...*

R (Olivier Mantei, Directeur Général) : Pour les programmes, il s'agit ce soir d'une expérimentation à laquelle nous sommes tenus, dans une démarche d'éco-responsabilité. Sur toutes ces démarches-là (comme avancer l'horaire du concert la saison dernière), nous vous entendons, vous serez amenés à nous faire part de vos retours à l'issue du concert. Nous cherchons un indice de satisfaction global. Cela résulte d'un impératif économique et écologique : nous terminons plus tôt et consommons moins. D'ailleurs, le public est aussi présent à 20H qu'à 20H30, cette demi-heure nous permet de faire mieux marcher le lieu de vie (les restaurants autour de l'établissement marchent plus). On a douté, comme on peut douter de la version papier. Chaque changement est une forme de deuil, mais il faut accepter de changer ses habitudes.

Remarque d'un membre : *et pour les questions écologiques, ne serait-il pas possible de changer la température en salle ?*

R (Thibaud de Camas, Directeur Général Adjoint) : Nous avons baissé la température à 19°C dans la Grande salle. Il est évident que dans une salle de cette dimension, la température fluctue d'une porte à l'autre, mais en moyenne la température est de 19°C. Le fait d'avancer les concerts à 20h, nous a aussi permis de réduire notre consommation de chauffage de 10%.

Question d'un membre : *Lors de la présentation de saison, vous avez évoqué un accord avec Jean Nouvel sur la fin des travaux : qu'est-ce que cela veut dire pour le bâtiment ?*

R (Olivier Mantej, Directeur Général et Thibaud de Camas, Directeur Général Adjoint) : Les pendrillons ont été accrochés dans l'ensemble des espaces de la Philharmonie. Par ailleurs, on a étendu les boiseries dans le Hall 3, et celles-ci seront également étendues à toutes les portes de la salle à la rentrée. Les sols, surtout les moquettes, seront changés cet été ; nous allons remplacer les nez de marche dans la Grande salle par des nez plus discrets et élégants... Nous allons aussi agir sur l'éclairage extérieur... On aura fait le plus gros cet été et certains aménagements se feront au premier semestre 2024.

Question d'un membre : *Qu'en est-il du recrutement du premier violon de l'Orchestre de Paris ?*

R (Thibaud de Camas, Directeur Général Adjoint) : les deux postes de Premier violon sont en effet toujours vacants. Le vivier n'est pas immense, et la concurrence entre les orchestres est rude. Il y a eu des concours mais qui sont restés infructueux : aucun des candidats n'a fait l'unanimité. L'orchestre a décidé de changer son mode de recrutement et invite des Premiers violons d'autres orchestres à venir jouer. Cela permet de donner une expérience à ces violons, qui testent l'orchestre de Paris mais ce dernier teste également les premiers violons. A ce jour, trois ont été un peu sélectionnés par le corps social et Klaus Mäkelä, des négociations sont en cours pour déterminer leurs conditions d'accueil et leur rémunération. L'orchestre a bon espoir de recruter au moins l'un des deux postes vacants sinon les deux en 2023.

Question d'un membre : *Ne serait-il pas possible de rendre davantage visible l'entrée du Musée de la musique, qui aujourd'hui n'est connue que des habitués ?*

R (Thibaud de Camas, Directeur Général Adjoint) : Il s'agit d'un enjeu dont nous avons conscience. Les travaux qui seront entrepris dans le cadre du projet du Tout Monde présenté précédemment seront aussi l'occasion de repenser cette entrée. On pourrait imaginer une arche devant l'entrée du musée afin d'éviter d'avoir à passer par la librairie-boutique.

Jean Bouquot

Le Président

